

ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE

Le programme fait apparaître en italique des éléments de contextualisation qui ne sont pas exhaustifs.

Le professeur s'appuie sur les représentations et le vécu des élèves pour mettre en œuvre les axes, le questionnement et les objets d'enseignement.

Classe de seconde	
Programme national	Contextualisation
<p>Axe 1 : Des libertés pour la liberté</p> <p>Questionnement : Quels sont les principes et les conditions de la liberté ?</p> <p>Ce questionnement est envisagé à travers l'étude d'au moins deux domaines parmi les domaines suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les libertés de l'individu : libertés individuelles, liberté de conscience, liberté d'expression, droit de propriété. - Les libertés collectives : le développement de la démocratie moderne ; l'extension du suffrage ; la naissance des droits sociaux ; l'égalité femmes/hommes. - Les conditions de la liberté : les conditions politiques : élection et représentation ; la séparation des pouvoirs ; les conditions juridiques : le Droit ; la primauté de la constitution ; la protection internationale des droits de l'Homme. - L'espace d'exercice des libertés : d'une « République indivisible » centralisée à une organisation décentralisée ; la démocratie locale ; la Nation et l'Europe. 	<p><i>Les contextualisations indiquées dans les objets d'enseignement sont obligatoirement mises en œuvre.</i></p> <p><i>Autant que faire se peut, les autres objets d'enseignement choisis prendront appui sur la Nouvelle-Calédonie.</i></p> <p>Axe 1 : Des libertés pour la liberté</p> <p>Questionnement : Quels sont les principes et les conditions de la liberté ?</p> <p>Ce questionnement est envisagé à travers l'étude d'au moins deux domaines parmi les domaines suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les libertés de l'individu : libertés individuelles, liberté de conscience, liberté d'expression, droit de propriété. - Les libertés collectives : le développement de la démocratie moderne ; l'extension du suffrage ; la naissance des droits sociaux ; l'égalité femmes/hommes. - Les conditions de la liberté : les conditions politiques : élection et représentation ; la séparation des pouvoirs ; les conditions juridiques : le Droit ; la primauté de la constitution ; la protection internationale des droits de l'Homme. - L'espace d'exercice des libertés : d'une « République indivisible » centralisée à une organisation décentralisée ; la démocratie locale ; la Nation et l'Europe.

**Adaptation des nouveaux programmes d'enseignement moral et civique du lycée
général et technologique
Classe de seconde
Nouvelle-Calédonie**

<ul style="list-style-type: none"> - La protection des libertés : le rôle du droit et de la loi ; la limitation réciproque des libertés ; la défense et la sécurité ; l'égalité des citoyens devant la loi ; la liberté de conscience et la laïcité. <p>Notions à acquérir/à mobiliser :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le rapport entre liberté et droits, le respect, la tolérance et l'égalité devant la loi. - Libertés fondamentales, libertés publiques : délimitations et limitations possibles. - L'intériorisation de la liberté de l'autre ou le rapport à soi et aux autres : altérité, différence, discrimination. - L'État de droit. <p>Objets d'enseignement possibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un corpus de lois : les grandes lois de liberté de la III^e République, le programme du Conseil national de la Résistance et le préambule de la Constitution de 1946 ; les grandes lois sociales de la IV^e République, les lois favorisant l'émancipation féminine et l'égalité femmes/hommes, en contextualisant l'élaboration des lois choisies et en abordant les débats provoqués. - Constitutions et déclarations des droits. Les déclarations des droits de l'Homme (la Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen ; la déclaration universelle des droits de l'Homme). - L'engagement des femmes et des hommes pour les libertés par des figures remarquables notamment celles placées au Panthéon par la République. - Les institutions françaises et européennes qui garantissent les libertés (le Conseil d'État, la Cour européenne des droits de l'Homme). 	<ul style="list-style-type: none"> - La protection des libertés : le rôle du droit et de la loi ; la limitation réciproque des libertés ; la défense et la sécurité ; l'égalité des citoyens devant la loi ; la liberté de conscience et la laïcité. <p>Notions à acquérir/à mobiliser :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le rapport entre liberté et droits, le respect, la tolérance et l'égalité devant la loi. - Libertés fondamentales, libertés publiques : délimitations et limitations possibles. - L'intériorisation de la liberté de l'autre ou le rapport à soi et aux autres : altérité, différence, discrimination. - L'État de droit. <p>Objets d'enseignement possibles : (AJOUTS)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un corpus de lois : les grandes lois de liberté de la III^e République, le programme du Conseil national de la Résistance et le préambule de la Constitution de 1946 ; les grandes lois sociales de la IV^e République, les lois favorisant l'émancipation féminine et l'égalité femmes/hommes, en contextualisant l'élaboration des lois choisies et en abordant les débats provoqués. - Constitutions et déclarations des droits. Les déclarations des droits de l'Homme (la Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen ; la déclaration universelle des droits de l'Homme). - <i>Le préambule de l'Accord de Nouméa</i> - L'engagement des femmes et des hommes pour les libertés par des figures remarquables notamment celles placées au Panthéon par la République. - Les institutions françaises et européennes qui garantissent les libertés (le Conseil d'État, la Cour européenne des droits de l'Homme). - <i>Les institutions de la Nouvelle-Calédonie, expression de la démocratie à l'échelle locale (les</i>
---	--

**Adaptation des nouveaux programmes d'enseignement moral et civique du lycée
général et technologique
Classe de seconde
Nouvelle-Calédonie**

<ul style="list-style-type: none"> - La liberté de l'information : dans les régimes politiques ; dans un environnement numérique ; dans le domaine médical ; dans le domaine scientifique. 	<p><i>provinces, le Congrès de la Nouvelle-Calédonie, le gouvernement, le sénat coutumier, les conseils coutumiers)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>La consultation référendaire en Nouvelle-Calédonie de 2018 permet à la population de décider de son avenir institutionnel</i> - La liberté de l'information : dans les régimes politiques ; dans un environnement numérique ; dans le domaine médical ; dans le domaine scientifique.
<p>Axe 2 : Garantir les libertés, étendre les libertés : les libertés en débat</p> <p>Questionnement : Comment évoluent la conception et l'exercice des libertés ?</p> <p>Ces évolutions peuvent être envisagées à travers l'étude, attentive à leurs transformations contemporaines, d'au moins deux des domaines suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La pluralité des croyances et des expressions du religieux : laïcité et liberté de conscience. - La reconnaissance des différences, la lutte contre les discriminations et la promotion du respect d'autrui : lutte contre le racisme, l'antisémitisme, la xénophobie ; lutte contre le sexisme, l'homophobie, la transphobie ; lutte contre les discriminations faites aux personnes porteuses d'un handicap. - L'évolution de l'encadrement juridique de la liberté d'expression dans un environnement numérique et médiatique. 	<p><i>Les contextualisations indiquées dans les objets d'enseignement sont obligatoirement mises en œuvre.</i></p> <p><i>Autant que faire se peut, les autres objets d'enseignement choisis prendront appui sur la Nouvelle-Calédonie.</i></p> <p>Axe 2 : Garantir les libertés, étendre les libertés : les libertés en débat</p> <p>Questionnement : Comment évoluent la conception et l'exercice des libertés ?</p> <p>Ces évolutions peuvent être envisagées à travers l'étude, attentive à leurs transformations contemporaines, d'au moins deux des domaines suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La pluralité des croyances et des expressions du religieux : laïcité et liberté de conscience. - La reconnaissance des différences, la lutte contre les discriminations et la promotion du respect d'autrui : lutte contre le racisme, l'antisémitisme, la xénophobie ; lutte contre le sexisme, l'homophobie, la transphobie ; lutte contre les discriminations faites aux personnes porteuses d'un handicap. - L'évolution de l'encadrement juridique de la liberté d'expression dans un environnement numérique et médiatique.

**Adaptation des nouveaux programmes d'enseignement moral et civique du lycée
général et technologique
Classe de seconde
Nouvelle-Calédonie**

<ul style="list-style-type: none"> - La sécurité et la défense dans un État de droit : définition et missions. - Les libertés économiques et les droits sociaux : accès aux droits et protections sociales. - Évolution du droit à la protection : à l'intérieur d'un État, dans les domaines médicaux, sanitaires, éducatifs, etc., dans un contexte migratoire (droit d'asile, droit des réfugiés, politiques de l'immigration). - Les évolutions du Droit : évolutions constitutionnelles en France ; extension du droit international. <p>Notions à acquérir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Laïcité, tolérance. - Respect de la personne humaine. - L'engagement et ses modalités. - Liberté, sécurité et protection. - Droits et devoirs. <p>Objets d'enseignement possibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le pluralisme religieux et la laïcité. - Actualité de la loi de la séparation des Églises et de l'État de 1905. - Les flux informationnels et leur régulation sur internet : la question de la liberté d'expression dans un environnement numérique et médiatique ; harcèlement et persécution sur internet. - Liberté et droit à la protection : les mineurs ; les personnes fragiles ; les données numériques, traitement et protection (règlement général sur la protection des données). - Pauvreté, isolement et entrave à l'exercice des libertés. 	<ul style="list-style-type: none"> - La sécurité et la défense dans un État de droit : définition et missions. - Les libertés économiques et les droits sociaux : accès aux droits et protections sociales. - Évolution du droit à la protection : à l'intérieur d'un État, dans les domaines médicaux, sanitaires, éducatifs, etc., dans un contexte migratoire (droit d'asile, droit des réfugiés, politiques de l'immigration). - Les évolutions du Droit : évolutions constitutionnelles en France ; extension du droit international. <p>Notions à acquérir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Laïcité, tolérance. - Respect de la personne humaine. - L'engagement et ses modalités. - Liberté, sécurité et protection. - Droits et devoirs. <p>Objets d'enseignement possibles : (AJOUT)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le pluralisme religieux et la laïcité <i>en Nouvelle-Calédonie</i>. - Actualité de la loi de la séparation des Églises et de l'État de 1905. - Les flux informationnels et leur régulation sur internet : la question de la liberté d'expression dans un environnement numérique et médiatique ; harcèlement et persécution sur internet. - Liberté et droit à la protection : les mineurs ; les personnes fragiles ; les données numériques, traitement et protection (règlement général sur la protection des données). - Pauvreté, isolement et entrave à l'exercice des libertés.
---	--

**Adaptation des nouveaux programmes d'enseignement moral et civique du lycée
général et technologique
Classe de seconde
Nouvelle-Calédonie**

<ul style="list-style-type: none">- L'engagement au regard des libertés et de la protection à travers le parcours d'une personnalité ou d'une association : l'abbé Pierre et les mal-logés ; Geneviève Anthonioz-de-Gaulle, de la Résistance à ATD quart monde ; René Cassin et la rédaction de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme ; Simone Veil, une vie d'engagement pour le droit des femmes.- L'évolution des droits des personnes homosexuelles et transsexuelles.- L'engagement et la pratique citoyenne : l'engagement politique ; le service national universel, les instances lycéennes.- La Défense et la sécurité nationales en France: les transformations de l'outil militaire, les stratégies de la défense, les espaces de l'exercice de la défense et de la sécurité.- Les enjeux éthiques : approches des grands débats contemporains (droit et accès aux soins, débats sur la fin de vie et la procréation).	<ul style="list-style-type: none">- L'engagement au regard des libertés et de la protection à travers le parcours d'une personnalité ou d'une association : l'abbé Pierre et les mal-logés ; Geneviève Anthonioz-de-Gaulle, de la Résistance à ATD quart monde ; René Cassin et la rédaction de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme ; Simone Veil, une vie d'engagement pour le droit des femmes.- L'évolution des droits des personnes homosexuelles et transsexuelles.- L'engagement et la pratique citoyenne : l'engagement politique ; le service national universel, les instances lycéennes (<i>le conseil calédonien de la vie lycéenne</i>)- La Défense et la sécurité nationales en France : les transformations de l'outil militaire, les stratégies de la défense, les espaces de l'exercice de la défense et de la sécurité. <i>Dans ce cadre, les acteurs de la sécurité civile, de la force publique, ainsi que les FANC au service de la défense et de la sécurité en Nouvelle-Calédonie doivent être étudiés.</i>- Les enjeux éthiques : approches des grands débats contemporains (droit et accès aux soins, débats sur la fin de vie et la procréation).
--	---